

Souvent on nous présente, en faveur de la réduction du tarif, l'argument que le commerce est nécessaire, qu'il faut acheter si nous voulons vendre. Je poserai la question suivante à mes amis de l'Ouest: le commerce entre la Saskatchewan et l'Ontario, ou entre le Manitoba et Québec, n'est-il pas aussi avantageux pour les provinces que le commerce entre les provinces de l'Ouest et les états de la république du Sud? Et ce commerce interprovincial n'est-il pas infiniment plus avantageux pour le Canada en général? Ce sont là, je pense, des questions auxquelles il faut songer; ce sont des faits qu'on ne saurait nier. Si une politique protectionniste assure la prospérité du Canada, si nous annonçons au monde une fois pour toute que le Canada est un pays protectionniste, si nous protégeons les intérêts des gens qui viennent s'établir dans notre pays, si nous promettons à ceux qui ont des capitaux à placer qu'on les traitera avec justice et qu'on sauvegardera leurs intérêts, notre problème de l'immigration sera en grande partie résolu. Nous pouvons dépenser des millions dans le but d'attirer les émigrants chez nous, mais aussi longtemps que nous aurons un gouvernement qui, dans le secret du ministère, porte ici et là un coup aux diverses industries de ce pays, pendant que personne ne peut dire où portera le prochain coup, l'incertitude et la méfiance seront toujours là pour chasser nos Canadiens ailleurs et pour entraver tout progrès national. Si le régime protectionniste produit une telle prospérité au Canada, j'assure mes amis de l'Ouest, qui n'ont pas dans la protection la même foi que certains d'entre nous, qu'ils profiteront d'une partie de cette prospérité. Depuis leur venue dans cette enceinte, ils ont démontré qu'ils ne manquent pas d'énergie, particulièrement ceux de la Saskatchewan, et cette qualité, j'en suis sûr, leur permettra d'obtenir leur part de la prospérité que produira, au Canada, l'adoption d'une politique douanière appropriée.

Certains journaux ont dit du budget qu'il est le "budget du pauvre". On a dit que c'est un budget populaire. Il est évidemment populaire; on l'a préparé dans ce but. Un gouvernement qui a dû employer les méthodes dont s'est servi le gouvernement actuel pour arriver aux affaires, qui connaît le danger continu où il se trouve, qui comprend la nécessité, j'oserais dire l'opportunité de tenir des élections prochainement, a préparé habilement le budget en vue d'obtenir les suffrages et l'appui du peuple. C'est ce qui explique pourquoi certaines propositions budgétaires, auxquelles se sont fortement opposés et contre lesquelles se sont prononcés certains membres

de la droite, y compris des ministres, l'an dernier et les années précédentes, sont, à l'heure qu'il est, énergiquement défendues par les mêmes hommes. Le budget, espère-t-on, sera si populaire que, s'il est nécessaire de faire des élections, il permettra au Gouvernement de revenir au pouvoir.

Quelles dispositions rendent ce budget si populaire? Le dégrèvement des impôts plaît toujours au peuple. Les méthodes adoptées par le Gouvernement me rappellent celles d'un conseil municipal, qui, dans un effort désespéré pour se rendre populaire, diminue les impôts, espérant que la prospérité se produira l'année suivante et empêchera d'annoncer un état financier défavorable. Monsieur l'Orateur, il n'existe qu'une bonne raison pour dégrèver des impôts, et c'est la diminution correspondante de la dépense.

Le dégrèvement de l'impôt sur le revenu a pour but de rendre le budget populaire et d'en faire le "budget du pauvre". Mais je fais remarquer qu'un grand nombre de pauvres n'avaient à acquitter aucun impôt sur le revenu et ne seront pas touchés par cette réduction. Ils garderont l'arrière-pensée que les impôts nécessaires pour compenser ce dégrèvement devront être versés par quelqu'un: si l'homme assez riche pour verser un impôt sur le revenu voit cet impôt diminuer, quelqu'un devra combler le déficit.

On nous a dit que le budget est populaire parce qu'on a aboli la taxe du timbre sur les reçus. Je me demande qui a imposé cette taxe. Le Gouvernement est responsable de cet impôt ennuyeux. On ne doit donc pas le louer maintenant de mettre fin à une injustice qu'il avait faite lui-même au peuple canadien.

Le port des lettres sera également réduit. Le ministère des Postes est un département de l'administration qui est dans un état prospère. Mais le port des lettres est un mode d'impôt dont le peuple ne se plaignait pas beaucoup. Je me demande qui profitera de ce dégrèvement. Est-ce le pauvre, qui écrit deux lettres par semaine, ou le riche, l'homme d'affaires qui achète des timbres-poste pour des centaines et des milliers de dollars? Si ce dégrèvement est à l'avantage du riche, comme il l'est certainement, quelqu'un devra compenser la perte de revenus. N'aurait-il pas été préférable de ne pas modifier le port des lettres, puisque le peuple ne s'en plaignait pas et d'utiliser l'excédent, le cas échéant, pour établir le service de livraison rurale dans les régions éloignées où les agriculteurs ne jouissent pas de cet avantage actuellement? Rien ne rend la vie plus agréable sur les fermes isolées que le bienfait de la livraison rurale du courrier qui permet au cultivateur de recevoir chez lui son journal quotidien, de sorte que lui-même